MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE
N° 12

SAVE & GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SAVE & GARONNE

www.cc-saveetgaronne.fr

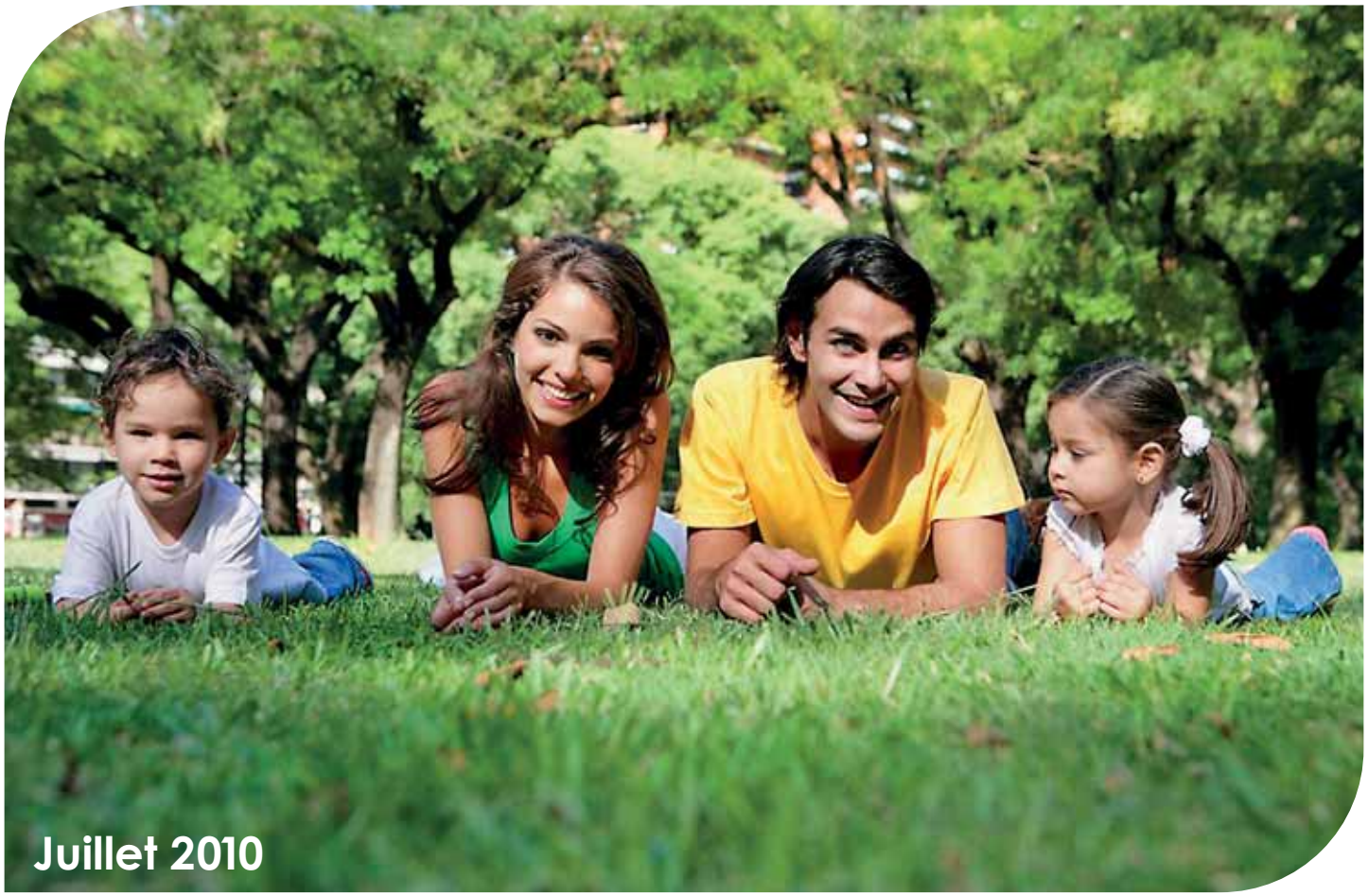

Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous...

• Bretx • Daux • Grenade • Larra • Launac • Le Burgaud • Menville • Merville
• Montaigut • Ondes • Saint-Cézert • Saint-Paul • Thil •

Agenda 21
2010, année du plan d'action

Économie / page 3
Une zone économique d'envergure régionale

Petite Enfance / page 6
Création d'une maison de la Petite enfance

Environnement / page 7
Amélioration de la collecte sélective

Sommaire

Les finances de la CCSG 3
Finances et contrôle de gestion

Agriculture et nouvelles filières agricoles 4
Soutien au développement du maraîchage en agriculture biologique

Développement Économique 5
2010, phase opérationnelle

Politique sociale et familiale 6
Création d'une maison de la Petite Enfance :

Environnement 7
Optimisation du service

Voirie 8
Diagnostic du réseau

Aménagement de l'espace 9
Des déplacements doux et sécurisés en Save et Garonne

Agenda 21 10
2010 : année du plan d'actions

Tourisme / découverte de notre territoire 11
Visitez malin en Save & Garonne !

Vie Associative 12
213 associations en Save & Garonne

Grand projets- relations institutionnelles 13
Projet de création d'un équipement aquatique

Agenda 14

Contact 16

PUBLICATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE

Rue des Pyrénées, 31330 Grenade-sur-Garonne
Tél. : 05 61 82 85 55
Directeur de la publication : Rémy ANDRÉ
Rédaction : service communication
Mise en page et impression : imprimerie Ménard, 31682 Labège Cedex
Magazine imprimé sur papier certifié
Dépôt légal : ISSN 1958-8526

Édito du président

> Rémy ANDRÉ,
Maire de la Commune de Grenade-sur-Garonne, Président de la Communauté de Communes Save & Garonne

Notre Communauté de Communes depuis sa création en 2003, a beaucoup évolué. Elle franchit une nouvelle étape avec l'agenda 21 qu'elle mène actuellement.

Ce territoire en constante mutation, fait aujourd'hui le constat de ses faiblesses et de ses atouts pour envisager une stratégie de développement durable et porter des projets structurants, dans un contexte difficile de crise économique et d'incertitudes sur l'évolution des institutions locales.

La Communauté de Communes souhaite instaurer un dialogue permanent avec les habitants du territoire et le succès des ateliers thématiques autour de l'Agenda 21 vient conforter cette approche.

Le diagnostic de territoire fait ressortir des enjeux forts en terme d'accueil de population (besoins en équipements, lien social entre les habitants, accessibilité) et de développement économique (création d'emplois sur place afin de limiter les déplacements, positionnement géographique porteur proche des axes de communication, savoir-faire agricole…).

Ce territoire ne souhaite pas devenir une «campagne dortoir» de plus autour de Toulouse. Ainsi, la priorité pour les élus est de créer de la richesse et donc des emplois, localement, à travers une politique de développement économique volontariste.

Ce développement ne devant pas se faire à n'importe quel prix, les élus ont souhaité lui donner des axes directionnels forts : le baser sur la vocation première du territoire, l'agriculture et le tourner vers l'innovation.

Mais, nous devons également consolider les compétences de la Communauté de Communes (optimisation du service déchets, gestion intercommunale du réseau routier, poursuite du maillage de crèches…). Notre territoire doit répondre aux attentes des habitants à travers le renforcement de nos services publics.

Dans un contexte de crise économique, le fait d'unir nos moyens au sein de l'intercommunalité et d'envisager un développement partagé, prend tout son sens.

J'espère que ce magazine contribuera à faire connaître et reconnaître notre Communauté de Communes.

Les finances

> Jean BOISSIÈRES,
Vice-président,
en charge des finances et du contrôle de gestion

Dans un contexte de réforme fiscale importante et une situation économique tendue, le vote du Budget 2010 intervenu le 25 mars, s'est déroulé en 2 phases importantes. Dans un premier temps, chaque vice président a exposé dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire les orientations stratégiques et les projets établis pour chaque compétence de la Communauté de communes. Ceux-ci ont été évalués financièrement, priorisés opérationnellement, et débattus lors du Conseil Communautaire du 18 février 2010.

Quelques éléments significatifs du budget 2010 :

– La suppression de la taxe professionnelle compensée par un taux relais – Contribution Foncière Économique (CFE) – a permis néanmoins de bénéficier d'une progression des recettes (+ 9,53 %),

– La maîtrise des coûts de collecte des déchets ménagers associée à la dynamique des bases du territoire a permis de diminuer encore cette année le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui s'établit à 15,95 % (soit – 0,40 %)

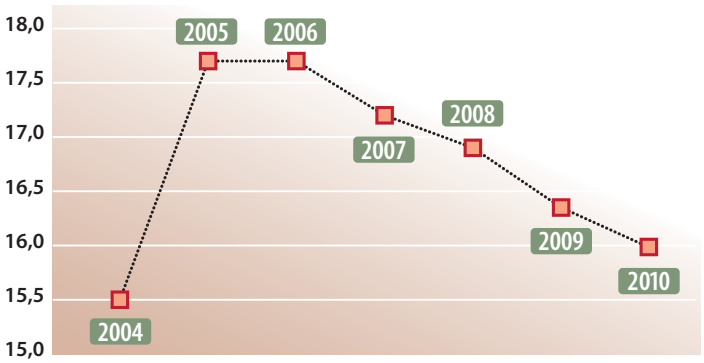

Un taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en baisse depuis 2006

En fonctionnement :

› Des recrutements
- Consolidation de l'emploi chargé du Développement Durable
- Création d'un poste d'animateur du secteur associatif

› Une année pleine de gestion en régie directe des crèches intercommunales

› L'entretien des voies communales pris en charge intégralement par la Communauté de communes

En investissement :

Au-delà des opérations lancées en 2009 et achevées en 2010, l'inscription de nouveaux projets :

› Social
- la maison de la Petite Enfance à Grenade 1 133 100 €

› Bâtiment
- extension des Services Techniques : plateforme de stockage 60 000 €

› Tourisme
- L'aménagement de circuits de randonnée 35 500 €
- La signalétique des hébergements touristiques 17 800 €

› Voirie
- La voie de desserte à la forêt de Bouconne 400 000 €
- La voie d'accès à la crèche de Bretx 370 760 €
- Les diagnostics trottoirs et ouvrages d'art 31 500 €
- Les travaux réalisés au titre du pool routier 3 138 851 €
- L'aménagement de trottoirs 287 150 €

› Agriculture
- Étude agricole menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'ADASEA 23 000 €
- Acquisition de terrains agricoles destinée au développement du maraîchage 80 000 €

› Sport
- Étude pour la réalisation d'une piscine 30 000 €

› Économie
- Etude de positionnement économique Un parc d'activités écoqualifié 68 172 €
- Aménagement Proxima à Grenade 11 000 €
- Aménagement ZAC Sud de Grenade 55 000 €

› Collecte des déchets ménagers
- Renforcement de la collecte sélective suite à l'étude d'optimisation 269 400 €

Malgré un recours à l'emprunt plus marqué en 2010, la Communauté de communes exerce l'ensemble de ses compétences en veillant scrupuleusement à ne pas endetter les générations futures. Néanmoins, il conviendra d'être vigilant suite aux annonces faites de gel des ressources et de réforme territoriale importante.

Agriculture et nouvelles filières agricoles

> Jean ARRECGROS,
Maire de la Commune de Launac - Vice-président en charge de l'AGRICULTURE ET NOUVELLES FILIERES AGRICOLES

Questions à M. ARRECGROS

Qu'est-ce que le projet VALTERRA ?

Le projet VALTERRA «VALorisation des TERRes Agricoles» est un projet de développement territorial qui place l'agriculture au centre du développement économique de la Communauté de communes.
Ce projet comprend trois axes principaux :
– Création d'une zone économique écoqualifiée, avec une partie dédiée aux agro-ressources,
– Création d'un pôle cheval,
– Développement du maraîchage biologique.

Pourquoi baser le développement économique sur l'agriculture ?

Le territoire de la Communauté de communes est un territoire périurbain qui subit des pressions foncières importantes. Il en résulte une diminution des terres agricoles sur un territoire pourtant rural.
Au-delà de la seule préservation de ces terres, la CCSG souhaite renforcer la vocation agricole du territoire en lui donnant les moyens de se développer.

Pourquoi le maraîchage biologique et non une autre culture ?

L'agglomération toulousaine offre des débouchés importants pour les filières agricoles et en particulier pour les légumes issus de l'agriculture biologique (repas bio dans les cantines, marchés de pleins vents…).
La CCSG souhaite ainsi installer de manière pérenne des maraîchers qui ont des pratiques respectueuses de l'environnement, pour lesquels les débouchés sont assurés.

Soutien au développement du maraîchage en agriculture biologique :

Pourquoi ?

- Stopper la disparition progressive des terres agricoles et des agriculteurs,
- Favoriser les circuits courts : fournir des produits frais, sains et de saison à la population locale et de l'agglomération toulousaine,
- Réduire les pollutions des sols et de l'eau, mettre en place des moyens techniques de gestion de l'eau,
- Réduire les transports de produits et limiter les pollutions induites,
- Maintenir les paysages de campagne proches de l'agglomération
- Maintenir et créer des emplois en Save & Garonne

Comment ?

- Mettre en place, en partenariat avec le Lycée Agricole d'Ondes et le FD CIVAM, un «incubateur» agricole permettant aux jeunes agriculteurs de tester la viabilité agronomique, économique et humaine de leur projet sur 1 à 3 ans.
- Créer des modules de développement rural : acquisitions foncières et mise en location d'îlots de production regroupés et fonctionnels permettant ainsi de pallier la difficulté d'accès au foncier et de mettre en commun des bâtiments et du matériel.

Projets et actions 2010 :

- Établissement d'un diagnostic avec la Chambre d'Agriculture et l'Adasea (Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) pour bien cerner les enjeux agricoles sur le territoire.
- Début 2010, M. ARRECGROS a présidé les réunions relatives à l'état des lieux des exploitations de Save et Garonne en présence de la Chambre d'Agriculture et de l'Adasea.

Développement économique

> François CAMPOS,
Maire-adjoint de la commune de Launac
Vice-président en charge du DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Questions à M. CAMPOS

La communauté étudie actuellement la possibilité de mettre en place une Opération de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat (OMPCA) sur les treize communes de son territoire. Quel est l'objectif de cette opération ?

L'objectif est d'accroître l'autonomie de notre territoire en développant l'emploi et le niveau de services à la population. À terme, l'OMPCA est destinée à constituer un levier de financement pour des actions de soutien en faveur des actions individuelles et collectives des entreprises du secteur.

Quel et le calendrier de mise en place prévu ?

Pour cette année, la communauté réalise les études économiques préalables à cette opération. Elle posera dès la fin de cette année un dossier de demande de financement auprès des partenaires potentiels (État, Conseil Général, Conseil Régional…). L'objectif est une mise en place opérationnelle pour fin 2011.

Les actions 2009

L'année 2009 a été une phase de réflexion et de planification de l'action économique intercommunale. Les élus de la Communauté de communes avaient d'ores et déjà saisi le contexte favorable au développement de ce territoire.
En effet, de grands projets d'amélioration des infrastructures ont été annoncés (pont sur la Garonne, doublement de la D2). De plus, le territoire nord du département tend à organiser son développement à travers l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) par l'inscription, sur 10 ans d'objectifs liés au déplacement, à l'habitat ou encore à l'environnement. Le Pays Tolosan, quant à lui, met en place, parmi ses actions un schéma territorial des infrastructures économiques, qui va ainsi définir les besoins du territoire en la matière et les projets à prioriser.

Un recrutement pour l'économie

Laurent GILLIARD est désormais chargé du développement économique sur nos 13 communes. Son rôle est de soutenir les entreprises et les porteurs de projets désireux de s'installer ou de se développer. Il a également en charge la définition d'une organisation des équipements économiques et une stratégie foncière qui permettent le maintien et l'accueil d'entreprises.

Projets 2010 :

Les projets et réalisations 2010

L'année 2010 est entrée dans une phase opérationnelle. Différents projets vont ainsi être menés et certains travaux soldés.
Un effort d'équipement et de finition des zones d'activité existantes va être réalisé : programme de signalétique sur les zones de Grenade Sud et de Merville et travaux de finition et d'entretien des zones.
Dans le cadre du programme général VALTERRA (*cf.* page Agriculture), la CCSG a inscrit la volonté de mettre en place une zone économique d'envergure régionale à Merville autour des thèmes du développement durable, des énergies renouvelables ou encore de l'écoconstruction. Une étude de cette zone a ainsi débuté fin 2009.
La Communauté s'occupe également des entreprises présentes sur le territoire afin de permettre le maintien de l'activité économique locale. Il s'agit notamment de voir comment la CCSG peut accompagner la création de nouveaux espaces d'accueil et de nouvelles zones dites de "respiration locale", en concertation avec les communes.

Un nouveau service

Reliances Point d'Appui Emploi Formation est un relais d'information de la Maison Commune Nord Toulousain. Ce service de proximité propose aux habitants de Save et Garonne un lieu d'accueil et d'information dans le domaine de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle.

Cet espace ressources ouvert tous les jours et destiné à tout public, vous apporte une aide dans vos démarches de recherche de formation, d'emploi et vous permet de rencontrer une animatrice à l'écoute de vos besoins.
Vous êtes en recherche d'emploi, salariés, chef d'entreprise, étudiant, venez à Reliances, nous trouverons ensemble la solution la plus adaptée.

Pour toute information adressez-vous à l'animatrice de Reliances ou téléphonez au :
05 62 22 20 58
10 A, allées Alsace-Lorraine
31330 Grenade

Politique sociale et familiale

> Pierre SANCHEZ ,
Maire de la commune de Montaigut-sur-Save - Vice-président en charge du LOGEMENT/CADRE DE VIE ET POLITIQUE SOCIALE

Question à M. SANCHEZ

Quels sont les objectifs de la CCSG en matière d'accueil Petite Enfance ?

Poursuivre le schéma initial de **maillage du territoire** pour atteindre 90 places en multi-accueil, en favorisant la diversité sociale, culturelle et géographique.

Conforter **le nouveau mode de gestion des crèches** : mise en réseau des établissements, favoriser l'éveil, l'épanouissement, l'autonomie des jeunes enfants par l'accompagnement quotidien d'équipes qualifiées.

Mettre en lien les familles entre elles : permettre aux parents, réunis en association, de trouver une place et aussi de s'inscrire dans le domaine des relations parents / enfants / professionnels.

Continuer le développement du **RAM** (Relais Assistantes Maternelles), suivre les initiatives en matière de regroupement, renforcer leur accompagnement en termes de formation…

Crèche intercommunale de Merville

Temps fort 2009

Inauguration de la crèche intercommunale de Merville.

Projets 2010

Création d'une maison de la Petite Enfance :

Le projet consiste en la création d'un bâtiment, basse consommation, offrant un espace crèche de 30 places et un lieu d'accueil pour les enfants et assistantes maternelles usagers du RAM.

Cette structure serait créée sur la Commune de Grenade en remplacement de la crèche actuelle.

Autres actions à l'étude :

- Préparer le **Plan Local d'Habitat** via le Pays Tolosan,
- Mener une réflexion sur les dispositifs d'animation en faveur des **jeunes**,
- Étudier la création d'un **CIAS** (Centre intercommunal d'action sociale), sans faire disparaître les CCAS (Centre communal d'action sociale) qui assurent la proximité, pour :
  - travailler sur l'accès aux droits sociaux pour tous les habitants de la CCSG,
  - garantir l'anonymat des personnes en difficulté,
  - unir les moyens pour optimiser les sources de financement externes.
- Encourager la **création d'un lieu de permanence médicale** hors horaires consultations.

Aide juridique : Mode d'emploi

Ces consultations juridiques **GRATUITES** s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit.

Assurés par des avocats, ces entretiens ont pour but :

- ❑ **de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations**
- ❑ **de les orienter dans leurs démarches**

Les permanences se tiennent au siège de la Communauté de communes Save & Garonne,

rue des Pyrénées à Grenade, uniquement sur RDV au 05 61 82 85 55,

le 3e mercredi du mois de 14 h à 17 h.

Environnement

> Christian OUSTRI,
Maire-adjoint de la Commune d'Ondes - Vice-président en charge de la PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Questions à M. OUSTRI

Pourquoi promouvoir le compostage domestique ?

Chacun d'entre nous produit jusqu'à 40 kg de déchets fermentescibles (épluchure de légumes, marc de café…) par an et près de 150 kg de déchets verts. Ces déchets fermentescibles représentent près de 20% du contenu de notre poubelle. Choisir le compostage pour ces déchets au lieu de les jeter dans la poubelle, c'est faire le bon choix d'une part pour l'environnement, en diminuant de façon conséquente le nombre de poids lourd sur les routes et d'autre part, pour une meilleure maîtrise du budget du service. En effet, ces déchets compostés ne partent pas à l'incinération, premier poste de dépense du service.

Quel est le contenu de ce projet ?

Nous avons désigné un agent de la collectivité «Maître composteur». Il sera chargé d'accompagner les usagers qui le souhaitent pour la réalisation de leur compost : accueil téléphonique, conseils techniques à domicile, mode d'utilisation du compost…
Nous proposons aussi des formations et serons présents sur certains marchés.

Atelier compostage – mai 2010

Mais le compostage ne s'adresse-t-il pas qu'aux usagers ayant un jardin ?

Absolument pas, la collectivité met aussi à disposition des composteurs «collectifs», qui peuvent être installés sur les espaces verts des résidences. La CCSG propose également la fabrication de lombri-composteurs qui peuvent être installés en appartement, sur un balcon ou dans une cuisine.
Nous accompagnerons tous les usagers qui souhaitent s'essayer ou se perfectionner dans la pratique du compostage et n'oublierons pas non plus les écoles primaires, les restaurateurs…

Les actions 2009

> **Adhésion de la CCSG au Syndicat de la Save Aval** depuis le 1er janvier 2010 et prise de la compétence "Cours d'eau et rivières" par la CCSG.

> **«Les Recyclades»**: un événement en matière de tri sélectif (journées portes ouvertes au ST, promotion du compostage…)

> **DASRI** (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) : mise en place de la filière de collecte et de traitement depuis le 1er avril 2009. Les usagers en automédication ont accès à une filière gratuite pour l'élimination de leurs déchets piquants et coupants.

> **Étude d'optimisation du service déchets.**

Chiffres clés 2009

– 7 087 tonnes d'ordures ménagères collectés en 2009 soit 345 kg/an/personne
– 472 tonnes de Papier/Carton soit 23 kg/an/personne
– 85 tonnes de bouteilles plastiques soit 4 kg/an/personne
– 548 tonnes de verre soit 26,5 kg/an/personne
– 13 classes élémentaires sensibilisées au tri des déchets

Projets 2010

Optimisation technique et financière du service
Mise en œuvre, dès 2010, d'une partie des conclusions de l'étude d'optimisation :

> Promotion du compostage domestique (Action Agenda 21)

> Amélioration de l'esthétique des points tri (Actions Agenda 21)
- Renouvellement d'une partie du parc de colonnes de tri aériennes et renforcement du parc de colonnes à verre.
- Création de plates formes de Points tri aménagées par des murets ou des haies.

> Amélioration de la collecte sélective (Actions Agenda 21) : Préparation de la mise en place de :
- La collecte sélective en porte à porte sur les centres villes de Grenade et Merville.
- Un point tri enterré dans les centres bourgs des autres communes.
- Mise en place de la collecte carton

> Amélioration de la qualité et de l'efficacité du service :
- Renouvellement d'une partie des bacs de collecte des déchets ménagers.

Voirie

> Yves VERSAPUECH,
Vice-président
en charge de l'AMENAGEMENT et ENTRETIEN VOIRIE

Questions à M. VERSAPUECH

Pourquoi avoir réalisé un diagnostic de l'état des chaussées ?

Nous avons effectué un diagnostic des voies communales afin de connaître l'état de la structure et celui de la bande de roulement.
Ce diagnostic a classé nos voies en cinq états qui vont du mauvais, en passant par très moyen, moyen, assez bon et bon (75% du réseau sont classés en assez bon et bon état sur un linéaire total de 250 km).

Au vu des résultats de ce diagnostic, quels sont vos objectifs ?

L'objectif est de remettre au même niveau toutes les communes, ce qui sera fait cette année en effectuant la réfection des 30% classés en mauvais état.
Dans un esprit communautaire, nous avons décidé de réaliser la réfection de la voie de la base de loisirs de Bouconne sur Montaigut ainsi que l'accès à la crèche de Bretx financé à 100% par la CCSG.

Les actions 2009

– Les embellissements des villages (place de l'Église / Daux ; allées Alsace-Lorraine / Grenade ; place de l'église / Saint-Cézert ; rue Rambeau / Merville ; etc.),
– Réfection de la voie de desserte du parc de loisirs «Animaparc»,
– Un programme important de curage de fossés / déracement d'accotement / hydrocurage des ponceaux,
– Mise en place d'un plan d'intervention d'urgence en cas d'événements climatiques exceptionnels.

Chiffres clés 2009

250 km de voies communales gérées par la Communauté dont :
– Environ 25 km de réfection de chaussée
– Environ 50 km de curage de fossé

Projets 2010

› **Un programme de réfection de chaussée** élaboré à partir du diagnostic de l'état des chaussées (*cf.* zoom).
› Un programme d'entretien courant continu (fauchage, curage de fossés et hydrocurage des ponceaux).
› Un programme de réfection des trottoirs / cheminements piétonniers, 6 communes concernées, 12 opérations.
› Aménagement de la voie de desserte à la crèche intercommunale de Bretx. Un projet en partenariat avec la commune et le CG31 qui aménage et sécurise parallèlement la RD1. Une occasion de repenser et de valoriser le «cœur du village».
› Aménagement de la voie de desserte à la base de loisirs de Bouconne. Réaménagement du chemin du Ratelier, voie principale d'accès à la base de loisirs de la forêt de Bouconne.
› Développement des moyens matériels du service. Acquisition d'une borne de comptage des véhicules et de mesures des vitesses pratiquées. Acquisition de matériels de salage.

Zoom

Diagnostics du réseau de voies communales

Diagnostic sur les chaussées
› Objectifs :
- Établir une politique routière intercommunale et remettre à un niveau homogène le réseau de voies communales,
- Prioriser les actions d'entretien,
- Améliorer le niveau de service aux usagers.

Diagnostic sur les trottoirs (Projet 2010)
› Objectifs :
- Établir un programme de réfection pluriannuel
- Coordination avec les plans de mise en accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Diagnostic des ouvrages d'art (Projet 2010)
› Objectifs :
- Recenser et connaître l'état du patrimoine des ouvrages d'art routiers (ponts, murs de soutènement...)
- Établir un programme d'entretien

POUR INFORMATION : ZONE BLEUE A GRENADE

Une zone bleue a été mise en place par la commune de Grenade, afin de partager l'espace de stationnement dans le centre de la Bastide.
La zone bleue concerne le périmètre situé autour de la Halle, (portion de la rue Gambetta qui s'étend de la Halle à la rue de l'Égalité et portion de la rue de la République qui s'étend de la Halle à la rue René-Teisseire).
La zone bleue est effective du mardi au vendredi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30. La durée de stationnement est limitée à 1 heure maximum.
Des disques de stationnement sont disponibles en mairie, au prix de 1,10 €. Vous pourrez également les trouver chez certains commerçants.

Aménagement de l'Espace

> André SAINT-PAUL,
Maire de la Commune de Larra
Vice-président en charge de l'AMENAGEMENT DE L'ESPACE et du SCoT

Question à M. SAINT-PAUL

Comment agir de façon volontariste sur l'aménagement de l'espace communautaire ?

Compétence majeure de la Communauté de Communes, cette attribution demeure mal connue des habitants du territoire mais elle reste pourtant essentielle pour notre intercommunalité.
Elle permet de prévoir sur 10 à 20 ans l'organisation du territoire en termes d'urbanisme, d'accueil de la population, de création d'emplois et de création d'équipements structurants.
Elle veille à définir au sein du bassin de vie constitué par les 13 communes de la Communauté de communes un développement harmonieux, solidaire et durable

Temps fort 2009

– L'adhésion au Pays Tolosan datant de 2008, la CCSG a dû s'approprier sa charte de développement. Le Contrat de Pays donne l'accès aux financements régionaux, départementaux, et aux fonds d'État dédiés à l'aménagement du territoire.

– La participation active au SCOT Nord Toulousain permet quant à elle, de prévoir notre mode d'urbanisation future, de maintenir notre positionnement stratégique en termes de développement économique.

– L'aide aux communes membres de la Communauté de communes s'est traduit par l'acquisition d'un outil informatique mutualisé (Système d'Information Géographique) en cours de déploiement qui permettra, à moyen terme, de constituer une banque de données géographiques territoriales

Chiffres clés 2009

– Le **Pays Tolosan** rassemble **70 communes** dont **5 communautés de communes**, soit **96 088 habitants**.

– **SCoT du Nord toulousain**
Approbation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) : projection sur les **20 ans à venir**, création de **5 000 emplois supplémentaires** (ratio de 1 emploi pour 3,5 habitants) et de **6 250 logements nouveaux** sur le territoire de la Communauté de communes. Déclinaison par Communes.

Projets 2010

› Définir le **Document d'Orientation Générale (DOG)** pour notre territoire qui va déterminer l'évolution des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) de chaque Commune.

› Préparer et inscrire des **projets structurants auprès du Pays Tolosan.**

› Mener une **politique foncière** à l'échelle du territoire au service des autres compétences : acquisitions foncières pour le maraîchage bio, économie…

› Lancer un diagnostic sur **l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.**

› Réaliser une **étude sur les déplacements doux**.

Zoom

Les déplacements doux et sécurisés en Save et Garonne

La réalisation d'une étude sur les déplacements doux et sécurisés sur notre territoire, va permettre :

› d'établir des itinéraires intercommunaux ;

› de relier les pôles générateurs de déplacements sur le territoire et à proximité (mairies, écoles, équipements sportifs et culturels, zones d'activités et commerciales) ;

› de desservir les transports en commun du territoire et ceux à proximité du territoire ;

› enfin, de relier nos itinéraires aux autres cheminements doux du territoire ou à proximité (voie verte CG31 au niveau du canal du midi, forêt de Bouconne…).

Agenda 21

> Marie-Thérèse TRECCANI,
Maire-adjoint de la dommune de Merville,
Vice-présidente en charge du DÉVELOPPEMENT DURABLE / AGENDA 21

Questions à Marie-Thérèse TRECCANI

Qu'est-ce que la concertation, utilisée dans un Agenda 21 ?

Pour construire un Agenda 21, tous les habitants sont invités à s'exprimer : chacun peut donner son avis sur le territoire et faire des propositions pour l'avenir : c'est la **concertation**, autrement dit c'est «s'accorder en vue d'un projet commun».

Est-ce que les habitants pourront participer à ces actions ?

Une fois que le plan d'actions est publié, l'Agenda 21 n'est pas fini ! Bien au contraire, tout reste alors à faire ! Les habitants, seuls, ou, comme c'est plus souvent le cas, en association, peuvent donc contacter le porteur de projet d'une action et lui proposer de s'y impliquer (par exemple, participer à l'entretien des chemins de randonnée, à la création d'un pédibus dans leur commune, etc.).
C'est un des grands principes du développement durable : que les habitants qui le peuvent soient acteurs de leur lieu de vie, plutôt que simplement consommateurs de services. Ce qui, en plus, est une occasion d'échanges et de convivialité, donc à consommer sans modération et à renouveler souvent !

Les actions 2009

2009 : année de la concertation

La première étape de l'Agenda 21 a consisté à informer, les élus et les agents des Communes et de la CCSG, sur ces sujets à l'époque encore mal connus : le développement durable et les Agendas 21. Puis, la démarche a été présentée aux personnes-relais : directeurs d'écoles, présidents d'associations, etc.

Ensuite, cinq réunions publiques d'information sur l'Agenda 21 ont été organisées en mai et juin. À cette occasion, de nombreux habitants se sont inscrits pour participer aux ateliers thématiques, réunions de travail réunissant des habitants, élus, partenaires institutionnels, organismes publics / privés, communes et services de la communauté de communes.

Durant deux mois (automne 2009) ces ateliers se sont réunis pour faire un état des lieux et des propositions sur cinq grands thèmes : **Préserver notre environnement, Vivre ensemble, Être solidaires, Créer et produire et Penser notre territoire.**

Réunion publique au Burgaud.

Chiffres clés 2009

– **21 réunions d'information** organisées en mai et juin.
– **532 personnes directement informées** sur le développement durable et la démarche Agenda 21.
– **134 propositions** pour un développement durable de Save & Garonne ont été émises par les 5 groupes de travail ! Bien sûr, toutes ne pourront pas être réalisées par les collectivités territoriales, mais elles ont toutes été enregistrées et conservées.

Projets 2010

2010 : année du plan d'actions

Depuis le 7 novembre, date de la dernière réunion des ateliers thématiques, les élus et les services de la Communauté de communes travaillent sur les propositions d'actions qui leur ont été soumises.

Afin de tenir informés les participants aux ateliers, de l'avancement de ce travail, la CCSG les invite à deux réunions en avril et septembre 2010.

Enfin, à l'automne, le plan d'actions de l'Agenda 21 sera prêt. Ce document présentera toutes les actions qui ont été retenues par la CCSG pour être réalisées dans un délai de 5 ans. Il sera publié et diffusé auprès des acteurs et des habitants du territoire.

Découverte de notre territoire

> Jean-Louis FRAPECH,
Maire-adjoint de la Commune de Daux – Vice-président en charge du TOURISME, des ASSOCIATIONS et de l'ANIMATION

Question à M. FRAPECH

Quels sont les objectifs touristiques pour 2010 ?

Pour 2010, la Communauté de commune s'est fixée, trois objectifs majeurs.
Premièrement, renforcer l'attractivité du territoire Save et Garonne et ce malgré un contexte économique difficile.
D'autre part, la CCSG a choisi de cibler pour 2010 un tourisme de proximité.
Enfin, le 3e objectif est de renforcer le réseau entre les acteurs touristiques de Save & Garonne, producteurs locaux et prestataires, pour dynamiser notre territoire.

Les actions 2009

– nombreuses animations : Foire aux livres, Rendez-vous aux jardins, Bouge ton territoire, Ronde des épouvantails, Visites du jeudi, Grenad'Art, Journées du patrimoine ;
– présentation de l'étude préliminaire du Comité Départemental de Randonnée Pédestre sur les 250 km de sentiers de randonnée en Save et Garonne ;
– lancement de nouvelles visites guidées thématiques (Grenade, son église et son orgue, Montaigut à vélo…) ;
– Étude sur les demandes de signalétique des hébergements touristiques,
– Préparation et lancement de l'activité commercialisation,

Chiffres clés 2009

– Nombre de visiteurs à l'Office de Tourisme :
2008 : **5 646** – 2009 : **5 752**
– Nombre de visiteurs sur le site internet :
2008 : **20 436** – 2009 : **34 901**
– Visites guidées : 43 en 2008 – 48 en 2009

Projets 2010

› **Création de chemins de randonnée**
Il est prévu de créer et baliser une majeure partie des 250 km de sentiers de randonnée. Un document de communication sera élaboré et des baliseurs seront formés afin d'assurer la pérennité des sentiers créés.
› **Mise en place d'une signalétique des hébergements touristiques.**
› **Aménagements du point d'accueil.**
› **Réalisation d'un eductour** à destination des prestataires touristiques (producteurs, restaurateurs…), afin de faire connaître aux acteurs locaux les richesses de Save et Garonne.
› **Commercialisation du territoire**
Présence de l'OT sur un salon touristique, réalisation d'outils publicitaires et création d'une boutique avec produits souvenirs du territoire de Save et Garonne.
› **Réalisation d'une plaquette** touristique sur les pigeonniers et les châteaux en Save et Garonne.

Zoom

Visitez malin en Save & Garonne
La mise en marché des billets intersites et des coffrets week-end découverte a débuté avec le Salon du Tourisme à Toulouse le 5 février 2010.

› **Des billets intersites :** trois catégories de billets (adulte : 18,50 € ; enfant de moins de 12 ans : 13,50 €, baby moins de 2 ans : 7 €) sont en vente à l'Office de Tourisme et permettent des visites à tarif préférentiel des sites suivants : le Labyrinthe de Merville, Animaparc au Burgaud et le Couvent des Ursulines à Grenade.
› **Des coffrets cadeaux :** ils se déclinent actuellement en deux types de séjours :
- « Romance et Gourmandise » - Week-end 2 jours une nuit à 229 € pour deux personnes,
- « Balade et Gourmandise » - Week-end 2 jours une nuit à 159 € pour deux personnes.

Ces coffrets permettent de découvrir ou de redécouvrir tout le charme de Save et Garonne.
D'autres thématiques de coffrets sont en projet.

Associations

> Jean-Louis FRAPECH,
Maire-adjoint de la Commune de Daux – Vice-président en charge du TOURISME, des ASSOCIATIONS et de l'ANIMATION

Questions à M. FRAPECH

Pourquoi mettre en place une politique intercommunale de soutien aux associations ?

La crise économique actuelle développe des tensions sur les budgets associatifs : on a constaté une diminution du nombre d'adhérents et de bénévoles.
D'autre part, notre territoire est vaste, et nos associations sont dispersées sur l'ensemble des communes, ce qui conduit à l'isolement des moyens.
La politique associative intercommunale a pour objectif de favoriser les relations des associations entre elles : dynamisme et mutualisation sont les maîtres - mots !

Les actions 2009

– Le **recensement des associations** en 2009, a permis d'établir un diagnostic du territoire, et de construire un projet d'accompagnement «avec» et «pour» le tissu associatif.

– L'élaboration de l'**annuaire intercommunal** : outil qui permet aux habitants de visualiser l'offre associative du territoire, mais aussi aux associations de se situer les unes par rapport aux autres, afin de favoriser l'entraide.

– **mise en réseau des associations** : par le biais du service Associations de la Communauté, les évènements associatifs du territoire sont diffusés, par courriel, à l'ensemble des associations.

Chiffres clés 2009

Notre territoire compte **213 associations** : 60% d'entre elles ont participé au recensement.

Projets 2010

› Mise en place d'un **Portail Associatif** sur le site Internet de la CCSG : outil interactif, où chaque association aura un espace dédié pour communiquer leur offre et leurs manifestations.

› Mise en place début mars d'un **Comité Inter Associatif** (CIA) : Instance de réflexion autour du lien associatif. Le CIA est un groupe de travail composé de personnes mobilisées par l'idée de développer des projets communs au tissu associatif.
Ce projet constitue une nouvelle démarche de soutien basée sur l'étroite collaboration avec les acteurs du monde associatif.
Catalyseur d'interactivité, ce réseau a pour objectifs : le recensement des besoins du milieu associatif et son constat moral, l'élaboration d'axes de travail, la construction de projets communs, la structuration des actions à mettre en place, la favorisation des entraides et mutualisations, le tissage du réseau associatif et la pérennisation des activités et des valeurs…

Zoom

Retrouvez l'annuaire des associations sur le site Internet de la Communauté de communes : à télécharger ou à consulter.

SAVE & GARONNE
Annuaire des ASSOCIATIONS
2010
Pour les communes de :
Brelx, Daux, Grenade, Larra, Lavnac,
Le Burgaud, Merville, Mervilla, Montaigut,
Ondes, Saint-Cézert, Saint-Paul, Thil
Mettre nos valeurs en commun est une chance pour tous…

Grands projets
Relations institutionnelles

> Véronique VOLTO,
Conseillère générale, Vice-présidente en charge de la PROGRAMMATION et des RELATIONS INSTITUTIONNELLES

> Roger MARTY,
Vice-président en charge des GRANDS TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS et SUIVI DE CHANTIERS

Questions à Mme Volto et M. MARTY

Pourquoi créer un équipement aquatique ?

Une étude de besoins en matière d'équipements sportifs réalisée en 2009 a recensé, sur le territoire Save et Garonne, 178 équipements sportifs pour 21 000 habitants, soit un taux d'équipement supérieur à la moyenne nationale et en corrélation avec les tendances de Midi-Pyrénées. Cependant, l'analyse a révélé un manque en matière d'équipement nautique et l'absence totale de piscine couverte dans le Nord toulousain.

Dans le cadre de la démarche Agenda 21 engagée par la CCSG, la collectivité a identifié le besoin d'un équipement structurant de type « pôle nautique » répondant aux attentes de la population (apprentissage de la natation, lutte contre la sédentarité, bien-être, lien intergénérationnel).

Cette infrastructure aura vocation à être accessible au plus grand nombre (personnes à mobilité réduite, collégiens, seniors, femmes enceintes et bébés nageurs, associations et sportifs). La Fédération Française de natation associée au projet participera à la définition du type d'équipement le plus adapté aux attentes des utilisateurs.

Les préconisations du CAUE 31 et de l'ADEME viseront à limiter au maximum l'empreinte écologique de cet équipement et à réduire les consommations d'énergie, d'autant plus que certains investissements relatifs aux énergies renouvelables bénéficient de financements européens.

Temps forts

Dépôt du vœu en session budgétaire de janvier 2009 demandant la participation du Conseil Général de la Haute-Garonne à l'étude et au financement du projet.
Délibération du Conseil communautaire de mai 2010 décidant de lancer l'étude de pré-programmation et de déposer une demande de financement auprès du Pays tolosan.

Zoom

Le Comité territorial de juin 2010 fixera le niveau de participation financière des partenaires institutionnels. Un équipement reconnu par tous les partenaires financiers comme structurant peut être aidé jusqu'à 80 % de l'investissement

Calendrier prévisionnel

Début des travaux en septembre 2012.
Mise en service en 2014.

Chiffres clés

- **90 000 habitants** à l'échelle du Pays tolosan pourraient bénéficier de l'équipement
- **11 M€ d'investissement**
- **400 000 € par an** de fonctionnement
- **15 emplois créés**

Projet 2010

Il s'agit d'étudier le projet de création d'un équipement aquatique moderne, à dominante éducative, sportive et familiale. Cet équipement pourra desservir des communes extérieures à la CCSG sur le Nord toulousain.

L'étude lancée par la CCSG en 2010 est donc une étude d'opportunité et de pré-programmation qui permettra à la collectivité de définir le type d'équipement nécessaire pour répondre aux attentes de la population et les moyens nécessaires pour le réaliser.

Le comité de pilotage composé des représentants du Conseil Général, du Conseil Régional et des autres partenaires financiers (CCV, CCC…), ainsi que du Pays tolosan, du CAUE, de l'ADEME et de la FFN suivront le projet.

LES VISITES DU JEUDI

Découvrez le patrimoine naturel et historique de Save et Garonne au travers de nos visites guidées!

Tarifs : 3 €/personne
Gratuit pour les moins de 18 ans
Inscription préalable conseillée.
Nos amis les chiens ne sont pas admis.

Juillet 2010

LA BASTIDE DE GRENADE

Plongez dans la riche histoire de Grenade, bastide royale du XIII^e siècle, et découvrez sa halle et son église du XIV^e siècle, ses maisons à pans de bois et ses beaux hôtels particuliers.

RV à 17 h à l'Office de Tourisme, jeudi 1er, 8, 15, 22, 29 juillet.

ÉTONNANTE ARCHITECTURE DE BRIQUE - GRENADE ET ONDES

Une visite de Grenade à Ondes pour découvrir les prouesses architecturales réalisées avec la brique depuis le Moyen-Âge jusqu'au XIX^e siècle.

Jeudi 1er juillet - RV à 10 h à l'Office de Tourisme - Prévoir un déplacement en voiture.

DE CHÂTEAU EN CHÂTEAU – MERVILLE ET DAUX

Promenade à vélo sur des petites routes de campagne pour découvrir un superbe patrimoine rural de châteaux et pigeonniers typiques. Point d'orgue de la balade : la visite du parc du château de Lalo à Daux.

Jeudi 8 juillet - RV à 10 h sur le parking du château de Merville. Vélo non fourni.
Port du casque conseillé. Parcours facile d'environ 12 km. Apporter une bouteille d'eau.

JEU DE PISTE EN FAMILLE – GRENADE

Carnet de route en main et accompagnés par notre guide, partez à la recherche de détails insolites dans la bastide. Une façon amusante de découvrir Grenade autrement.

Jeudi 15 juillet - RV à 10h à l'Office de Tourisme

FAUNE ET FLORE AU PARC DE CAVAILLÉ - LARRA

Le domaine de Cavaillé est composé d'une mosaïque de milieux : prairie, lande, forêt, ruisseau et mares. Chacun d'eux abrite une faune et une flore spécifiques que vous pourrez découvrir lors de cette balade commentée par un spécialiste.

Jeudi 22 juillet - RV à 14 h 30 à l'entrée du parc de Cavaillé à Larra

BALADE EN VALLÉE DE SAVE – LARRA

Une petite randonnée pour admirer les paysages bucoliques de la vallée de Save, découvrir son histoire et ses pigeonniers typiques et peut-être apercevoir la chaîne des Pyrénées si le temps le permet !

Jeudi 29 juillet - RV à 10 h au hameau de Saint-Séverin à Larra – Parcours facile d'environ 6 km. Prévoir une bouteille d'eau et chaussures de marche.

Août 2010

LA BASTIDE DE GRENADE

Plongez dans la riche histoire de Grenade, bastide royale du XIII^e siècle, et découvrez sa halle et son église du XIV^e siècle, ses maisons à pans de bois et ses beaux hôtels particuliers.

Jeudi 5 et 26 août - RV à 17 h à l'Office de Tourisme

DE CHÂTEAU EN CHÂTEAU – MERVILLE ET DAUX

Promenade à vélo sur des petites routes de campagne pour découvrir un superbe patrimoine rural de châteaux et pigeonniers typiques. Point d'orgue de la balade : la visite du parc du château de Lalo à Daux.

Jeudi 5 août - RV à 10 h sur le parking du château de Merville. Vélo non fourni.
Port du casque conseillé. Parcours facile d'environ 12 km. Apporter une bouteille d'eau.

Château de Lalo à Daux

Agenda

FAUNE ET FLORE AU PARC DE CAVAILLÉ - LARRA

Le domaine de Cavaillé est composé d'une mosaïque de milieux : prairie, lande, forêt, ruisseau et mares. Chacun d'eux abrite une faune et une flore spécifiques que vous pourrez découvrir lors de cette balade commentée par un spécialiste.

Jeudi 12 août - RV à 14 h 30 à l'entrée du parc de Cavaillé à Larra

LE VILLAGE DE MERVILLE

En compagnie d'un passionné d'histoire locale, vous faites le tour du village à la découverte de ses pigeonniers typiques, de ses élégantes demeures et de l'église au décor peint étonnant.

Jeudi 12 août - RV à 17 h devant la Mairie.

LE PETIT TRAIN DE GRENADE

Des spécialistes de machines à vapeur vous accueillent pour vous faire découvrir leurs modèles réduits de locomotives et de trains. Le clou de la visite : un voyage pour petits et grands sur le Petit Train.

Jeudi 19 août - RV à 14 h 30 au Petit Train, cours Valmy à Grenade

EN VÉLO À BOUCONNE – MONTAIGUT

Une balade à vélo pour un surprenant voyage dans le temps. Depuis un site préhistorique jusqu'à la voie de l'itinéraire à grand gabarit percée pour l'A380, c'est toute l'histoire de la région que l'on survole au cours de la visite.

Jeudi 26 août - RV à 10 h à la base de loisirs de la forêt de Bouconne – Montaigut. Vélo non fourni. Port du casque conseillé. Apporter une bouteille d'eau.

Autres dates à ne pas rater

FESTIVAL 31 NOTES D'ÉTÉ VISITE DE LAUNAC

En prélude au concert donné en soirée, Visitez Launac et découvrez les rues anciennes du village construites à l'ombre de l'imposante tour du château ainsi que le parc et l'ancienne orangerie. Visite suivie par un apéritif aux accents du sud à la Table de Launac.

SUIVI DU CONCERT DU GROUPE PRISCA

Samedi 24 juillet - RV à 16h30 sous la halle de Launac. Réservation obligatoire, nombre de places limité.

Chanson française à la halle de Launac.

MARCHÉ GOURMAND À GRENADE

Autour de la magnifique halle classée de Grenade, découvrez l'organisation du marché d'hier à aujourd'hui et dégustez des spécialités locales.

Samedi 31 juillet - RV à 10h30 à l'Office de tourisme.

JOURNÉES DU PATRIMOINE EN SAVE & GARONNE

Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010
Programmes et renseignements : www.tourisme-grenade.fr

Ancien couvent des Ursulines à Grenade

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE-À-PORTE SUR RENDEZ-VOUS AU 05 61 82 63 74

GRENADE

Le 1er mercredi du mois
4 août - 1 septembre
6 octobre - 3 novembre - 1 décembre

LE BURGAUD / LAUNAC / ONDES / ST-CAPRAIS / ST-CÉZERT

Le 2e mercredi du mois
11 août - 8 septembre - 13 octobre
10 novembre - 8 décembre

DAUX / MERVILLE

Le 3e mercredi du mois
18 août - 15 septembre - 20 octobre
17 novembre - 15 décembre

BRETX / LARRA / MENVILLE / MONTAIGUT / ST-PAUL / THIL

Le 4e mercredi du mois
(excepté décembre)
25 août - 22 septembre - 27 octobre
24 novembre - 15 décembre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE

SERVICES ADMINISTRATIFS, RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM), SERVICE VOIRIE
Rue des Pyrénées - 31330 Grenade-sur-Garonne
05 61 82 85 55 - Fax 05 61 81 42 21 - cc.saveetgaronne@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 8 h 00-12 h 00 et 13 h 30-17 h 00

SERVICES TECHNIQUES
Route de St-Cézert - 31330 Grenade-sur-Garonne
05 61 82 63 74 - fax 05 61 82 90 41 - cc.saveetgaronne@wanadoo.fr
Du lundi au jeudi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-17 h 00 le vendredi : 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 00

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)
05 61 82 93 85 fax 05 61 82 84 41 - Site Internet : www.tourisme-grenade.fr
Du 1er novembre au 30 avril :
Tous les jours sauf le dimanche : 9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Du 1er mai au 31 octobre :
Tous les jours 9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 30 et le dimanche 14 h 30 - 18 h 30

CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE GRENADE
05 61 82 18 90

CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE BRETX
05 34 52 75 61

CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE MERVILLE
05 61 85 19 89

> LES COMMUNES DE SAVE & GARONNE

> MAIRIE DE BRETX
Chemin de l'Église - 31530 BRETX
Maire : Jean-Claude ESPIE
Tél. : 05 61 85 46 20 - Fax : 05 61 85 46 20
Mardi et jeudi de 14 h à 18 h 30
mairie-bretx@wanadoo.fr

> MAIRIE DE DAUX
31700 DAUX
Maire : Patrice LAGORCE
Tél. : 05 61 85 40 25 - Fax : 05 61 85 23 55
mairie-daux@wanadoo.fr
Lundi au jeudi 9 h/12 h et 14 h/17 h 30
Vendredi 9 h/12 h et 14 h/19 h

> MAIRIE DE GRENADE
Avenue Lazare Carnot - 31330 Grenade
Maire : Rémy ANDRE
Tél. : 05 61 37 66 00 - Fax : 05 61 82 02 71
Lundi mercredi jeudi vendredi 9 h/12 h 30 et 14 h/17 h
Mardi 9 h/12 h 30 et 14 h/19 h
contact@mairie-grenade.fr

> MAIRIE DE LARRA
Place Maurice Pontich -31330 LARRA
Maire : André SAINT-PAUL
Tél. : 05 61 82 62 54 - Fax : 05 61 82 42 83
Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30/12 h et 14 h/17 h 30
Mardi 8 h 30/12 h et 14 h/19 h
Vendredi 8 h 30/12 h et 14 h/16h
mairie-larra@wanadoo.fr

> MAIRIE DE LAUNAC
31330 LAUNAC
Maire : Jean ARRECGROS
Tél. : 05 61 85 40 43 - Fax : 05 61 85 00 60
Lundi 14 h/17 h
Mardi, Mercredi et Vendredi 9 h/12 h - 14 h/17 h
Jeudi 9 h/12 h
Samedi 10 h/12 h
mairie-de-launac@wanadoo.fr

> MAIRIE DE LE BURGAUD
31330 LE BURGAUD
Maire : Didier ROUJEAN
Tél. : 05 61 82 67 26 - Fax : 05 61 82 32 53
Lundi de 9 h 15/12 h et 14 h/19 h
Mardi au Vendredi 9 h 15/12 h
mairiedelelburgaud@wanadoo.fr

> MAIRIE DE MENVILLE
31530 MENVILLE
Maire : Fernand VACCARI
Tél. : 05 61 85 44 05 - Fax : 05 61 06 17 33
Lundi, mardi et jeudi 9 h/12 h
Mercredi 17 h/19 h et Vendredi 15 h/18 h
mairie.menville@wanadoo.fr

> MAIRIE DE MERVILLE
31330 MERVILLE
Maire : Fernand BENTANAX
Tél. : 05 62 13 41 00 - Fax : 05 61 85 18 50
Lundi, mercredi et jeudi : 9 h-12 h et 14 h-18 h
Mardi, vendredi et samedi : 9 h-12 h
mairiemerville31@wanadoo.fr

> MAIRIE DE MONTAIGUT
31530 MONTAIGUT
Maire : Pierre SANCHEZ
Tél. : 05 61 85 42 28 - Fax : 05 61 06 91 34
Lundi et vendredi 9 h/12 h et 14 h/19 h
Mardi et jeudi 14 h/19 h
Mercredi 9 h/12 h
montaigut-compta@wanadoo.fr

> MAIRIE DE ONDES
31330 ONDES
Maire : André PAVAN
Tél. : 05 61 82 61 88 - Fax : 05 61 82 32 79
Mardi au vendredi 8 h 30/12 h et 14 h/18 h
Lundi 8 h 30/12 h
mairie-ondes@wanadoo.fr

> MAIRIE DE ST-CÉZERT
31330 SAINT-CÉZERT
Maire : Claude BUTTO
Tél. : 05 61 82 67 05 - Fax : 05 61 82 69 89
Lundi 14 h/18 h
Jeudi et Mardi de 8 h 30 à 12 h 30
saintcezert@wanadoo.fr

> MAIRIE DE ST-PAUL
31530 SAINT-PAUL
Maire : Denis NEBOUT
Tél. : 05 61 85 43 77 - Fax : 05 61 85 52 73
Lundi 9 h/12 h et 15 h/18 h 30
Mardi Vendredi 9 h/12 h et 15 h/18 h
Mercredi 9 h/12 h
Jeudi 9 h/12 h 13 h 30/17 h 30
mairiedesaintpaulsursave@wanadoo.fr

> MAIRIE DE THIL
31530 Thil
Maire : Jean LÉONARD
Tél. : 05 61 85 42 88 - Fax : 05 61 85 42 88
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
9 h/12 h-14 h/18 h
Mardi 9 h/12 h
mairie-thil@wanadoo.fr